

CERTIFICAT DE PUBLICATION AVIS PUBLIC DÉROGATIONS MINEURES

**2023-089 – Lot 5 956 098 – 2340, chemin Bellerive
2023-097 – Lot 4 807 477 – 2206, rue Gertrude**

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par le soussigné, que les demandes de dérogations mineures suivantes seront prises en considération par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 4 octobre 2023 :

2023-089 : Cette dérogation mineure aurait pour effet de permettre un lot d'une superficie de 3 549 m² alors que la réglementation actuelle exige une superficie minimale de 3 716 m².

2023-097 : Cette dérogation mineure aurait pour effet de permettre une marge latérale de 2,1 mètres alors que la réglementation exige une marge latérale minimale de 3,0 mètres.

Toute personne intéressée par ces demandes pourra se faire entendre par le conseil municipal en se présentant le 4 octobre 2023 à 19 h 30 à la salle du Conseil située au 2555, chemin Bellevue à Carignan.

La Ville de Carignan invite ses citoyens à consulter les consultations écrites en annexe du présent avis public pour prendre connaissance des demandes de dérogation mineure.

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c.a-19.1).

Donné à Carignan, ce 18 septembre 2023

Ève Poulin, avocate
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, M^e Ève Poulin, certifie sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site Web de la Ville de Carignan, le 18 septembre 2023 et l'avoir affiché à l'hôtel de ville et dans la salle du Conseil, le 18 septembre 2023.

Donné à Carignan, ce 18 septembre 2023

Ève Poulin, avocate
Greffière